



DEMANDE DE BADGE D'ACCES AUX AIRES PIETONNES

Réservé aux ayants droit

(Suivant les arrêtés en vigueur propres à chaque aire définie ci-après)

Partie Réservée à l'administration

Dossier suivi par l'Accueil gestion des accès aux aires piétonnes

Date de réception de la demande : ____/____/____

Nom de l'agent instructeur : _____

DEMANDEUR :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Port : _____

E-mail : _____

Locataire avec garage

Propriétaire avec garage

Locataire sans garage

Propriétaire sans garage

Autre :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1/Secteur demandé* après consultation de la carte interactive « zones piétonnes » :

De possibles restrictions et conditions sont évoquées dans le détail des différents secteurs sur les pages suivantes. Cochez dans la liste ci-après celui qui correspond à votre secteur de résidence ou à vos besoins d'accès**

Secteur **CENTRE HISTORIQUE**

Secteur **MIGNET**

Secteur **ITALIE**

Place **JEANNE D'ARC**

Contre-allée **Victor HUGO** côté pair

Contre-allée **Victor HUGO** côté impair

Secteur Avenue des **BELGES** côté pair

Secteur Avenue des **BELGES** côté impair

Impasse **Gustave DESPLACES**

Impasse du **GALLET-CANTANT**

Secteur **COMTAL**

Secteur Contre-allée **MIRABEAU**

Secteur **VENDOME**

Secteur **CHARTREUX**

Secteur rue **MANUEL**

*Un seul de ces secteurs peut être pris en considération

**Liés à votre activité qui doit être dûment autorisée par le ou les arrêtés en vigueur

2/Information concernant le ou les véhicule(s) : (type + n° immatriculation)

DEMANDE DE BADGE D'ACCES AUX AIRES PIETONNES

Réservé aux ayants droit

(Suivant les arrêtés en vigueur propres à chaque aire définie ci-après)

PIECES A JOINDRE*

Catégories	Documents obligatoires
Toute situation (pièces communes)	<ul style="list-style-type: none"> - Carte(s) grise(s) du ou des véhicules à l'adresse de résidence, - Pièce d'identité (CNI R/V ou Passeport) - Justificatif de domicile (quittance EDF, eau ou Télécom de -3 mois ou échéancier ou contrat Titulaire ou assurance d'habitation)
Propriétaires ou Locataires	<ul style="list-style-type: none"> - Acte notarié ou Bail - KBIS de -3mois pour les SCI , SARL, SAS ou SC
Autres situations (Ayants droit)	<ul style="list-style-type: none"> - Carte grise du prêteur (si carte grise au nom d'un tiers) et Pièce d'identité du prêteur (CNI R/V ou Passeport) - Carte professionnelle - Attestation de paiement si autorisation de la Direction de l'Espace Public - Tout autre justificatif adapté selon la demande
Renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> - Dernière taxe foncière (pour les propriétaires de garage ou non) ou dernière quittance de loyer (pour les locataires de garage) - Justificatif de domicile (quittance EDF, eau ou Télécom de -3 mois ou échéancier ou Contrat Titulaire ou assurance d'habitation) - KBIS de – 3 mois pour les SCI, SARL, SAS ou SC

* **Nb** : l'ensemble des pièces doivent correspondre avec le nom du demandeur

En vertu de la délibération fixant chaque année la tarification des droits de voirie :

La première dotation pour un badge ou une télécommande d'accès à l'aire piétonne **est facturée** selon la tarification en vigueur (fixé par délibération du Conseil Municipal).

En cas de perte, de vol, de détérioration ou de non restitution pour les badges soumis à gratuité, **ce dernier sera facturé** selon la tarification en vigueur (fixé par délibération du Conseil Municipal).

Fait à _____, le ____/____/____

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

**Formulaire et pièces jointes en PDF à retourner sur : accueilGVR@mairie-aixenprovence.fr
ou à déposer à l'accueil Gestion des accès aux aires piétonnes : 12, rue Pierre et Marie Curie- Aix-en-Provence**